678

nouv. Eccl. 15 Nov 1752

EXTRAIT
DES REGISTRES
DE PARLEMENT,

Du trente Août mil sept cent cinquante-deux.

VU par la Cour, toutes les Chambres assemblées, l'Ecrit imprimé, *in-quarto* contenant seize pages d'impression, commencé & terminé en forme de Lettre sans signature, & daté à Paris le 11 Juin 1752, sans nom d'Im-

primeur ni lieu d'impreſſion ; Concluſions du Procureur Général du Roi : Oui le rapport de Me. François-Benigne du Trouſſet Conſeiller: Tout conſidéré.

LA COUR a ordonné que ledit Imprimé ſera lacéré & brûlé dans la Cour du Palais, au pied du grand eſcalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, comme ſéditieux, contraire aux Loix & aux maximes du Royaume, & attentatoire à la Souveraineté du Roi & à l'indépendance de ſa Couronne. Enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour pour y être ſupprimés ; fait défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, Colporteurs & autres, de l'imprimer, vendre, débiter, ou autrement diſtribuer, ſous telles peines qu'il appartiendra. Ordonne qu'à la requête du Procureur Général du Roi, il ſera informé pardevant le Conſeiller Rapporteur contre ceux qui ont compoſé, imprimé, vendu, ou autrement diſtribué ledit Ecrit, pour, ladite information faite, rapportée & communiquée au Procureur Général du Roi, être par lui requis, & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra. Ordonne que le préſent Arrêt ſera

imprimé, lû, publié & affiché partout où besoin sera. Fait en Parlement, toutes les Chambres assemblées, le trente Août mil sept cent cinquante-deux.

Signé, YSABEAU.

Et ledit jour 30 Août 1752, après la levée de la Cour, l'Imprimé mentionné en l'Arrêt ci-dessus a été lacéré & brûlé au pied du grand Escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute-Justice, en présence de moi Etienne-Henri Ysabeau, l'un des trois premiers & principaux Commis pour la Grand'Chambre, assisté de deux Huissiers de ladite Cour. Signé YSABEAU.

A PARIS, chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, 1752.

Case
Wing
folio
Z
144
.A1
v.5
no.120

THE NEWBERRY LIBRARY